L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 17 MAI 1891.

PETITES ANNONCES.

LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St Charles, Nouvelle Orléans, Louisiane.

Spécialité de Pharmacieens, imprimées et cotées depuis 25c. le mille. 19 mars—1 an

OLE chez d'articles religieux, spécialités pour Ire Communion, chez Mme Jacob, 17 Carondelet.
5 avril—4im

MME JACOB, 17 Carondelet, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—4im CP

DEMANDES.

ON demande.—Au No 6, rue Carondelet, un bon ouvrier barbier. Une bonne santé serait garantie. 17 mai—1f

ON demande—Un garçon pour faire les courses, qui parle anglais et français. 17 Barbon, au 1er. 16mai—2f

ON demande—Pour garder un enfant une femme d'expérience et de moyen âge. Doit donner de bonnes références. S'adresser de 10 à 11 heures, au No 394, rue Prytania.
10 mai—1 sem

AVIS DE SUCCESSION.

Joseph Cristina vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,891—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes ayant droit à y prétendre dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pourquoi les comptes annexés par Adam L. Hasling, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
14 mai—14 19 23 Greffier.

Succession de Veuve Jane Hegart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31 897.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes ayant droit à y prétendre, dans les six jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte final présenté par John Thuer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
12 mai—12 17 21 Greffier.

Succession de William Louis Alfred Sorbé.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division B. No 32,000—Attendu que Mme Anna Catherine Sophie Grunewald, veuve de Charles Gerhard Sorbé, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles G. Sorbé, décédé intestat; et attendu que le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
13 mai—13 17 22 Greffier.

Succession de Charles C. Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,861—Division D—Attendu que Mme Julia McGowan, veuve de Charles C. Anderson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles C. Anderson, décédé intestat; et attendu que le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
13 mai—13 17 22 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

E. & S. Westhoff vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,649—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes ayant droit à y prétendre, dans les six jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte final présenté par E. Blanc syndic des créanciers, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
13 mai—13 17 22 Greffier.

Succession de Demis Tracy et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 30,854—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Adam Tracy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
14 mai—14 19 23 Greffier.

Succession de Caroline Sophie Ellmubach Carstens, veuve en premières noces de Charles Beyers et femme décédée de Adam L. Hasling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 32,451—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes ayant droit à y prétendre, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte définitif présenté par Adam L. Hasling, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
14mai—14 19 23 Greffier.

Succession d'Abraham B. Reading et de femme Margaret B. Reading.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,934—Division B—Attendu que John B. Wyatt, administrateur de la succession de feu Abraham B. Reading, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Abraham B. Reading et de son épouse Margaret B. Reading, et qu'il y a lieu pour concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 mai—13 17 22

Succession de Violet Ann Wilson, née Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,183—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Elias A. Williams, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
9 mai—9 14 17 Greffier.

Succession de Thomas Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,891—Division A—Attendu que Elizabeth Carter et Pierre veuve de Thomas Carter a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Carter, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
13 mai—13 17 22 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 32,758—Division "B"—M. Hotten & Co. et les membres individuellement vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que la somme des bons des pétitionnaires de la raison commerciale de Martin Hotten & Co. et Martin Hotten et Andrew Sander, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit par le membres de la dite raison sociale, soit par le présent, accepte par la cour en balance de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée pour le lundi 25 mai 1891, dans le bureau de Jules Fortier, notaire, en son bureau No 5 115 Carondelet, en cette ville, le LUNDI, 25 mai 1891, dans la heure de 10 heures du jour de mai 1891, dans le but de délibérer sur les affaires des dites pétitionnaires, d'être un de vote sur la demande de tenue définitive et de leur raison sociale, et pour les autres fins et de voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises; et ainsi que les procédures indiquées dans l'intervalle tenues des lois des dites créanciers de la présente et les lois de dite insolvables seront suspendues et que H. M. Byrne, avocat, soit nommé pour représenter les dites créanciers.
Nouvelle-Orléans, 11 mai 1891.
HUGUES J. LAVERGNE, Greffier.
[Signé] HUGUES J. LAVERGNE, Greffier.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Greffier.
13 mai—7 13 20 27

Succession de Dennis Tracy et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 30,854—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Adam Tracy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
14 mai—14 19 23 Greffier.

Succession de Joseph Cristina vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,891—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes ayant droit à y prétendre dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi les comptes annexés par Adam L. Hasling, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
14 mai—14 19 23 Greffier.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 16 MAI—CLASSE No 215
Tirage de 4 heures P. M.

28	10	67	43	9	22	70	19	27	45	59	38	66 —

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 16 mai 1891—4 heures P. M.
J. A. S. ROUSSEAU.
W. P. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les villes.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L. A. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire spécial.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples tous les quatre mois (les autres mois de l'année), et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous, présidents à tous les tirages mensuels et extraordinaires de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous ses ordres, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, acquis sans injonction de son nom.

Tirage Semestriel de $40.00, à L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 16 JUIN 1891.

GROS LOT: $600,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$600,000, soit	$600,000
1 Lot de	200,000,	200,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
2 Lots de	20,000,	40,000
5 Lots de	10,000,	50,000
10 Lots de	5,000,	50,000
25 Lots de	2,000,	50,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	600,	120,000
500 Lots de	400,	200,000
3,144 Lots se montant à		$2 159,000

PRIX DU BILLET:

Entier, $40; Demi, $20; Quart, $10; Huitième, $5: Vingtième, $2: Quarantième, $1, (rien de moins).

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les RETOURS de la LOTERIE DE 1 ÉTAT, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lnd.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTINUATION DE LA
Vente importante par le shérif civil de tout le contenu du local
No 41 rue Nord Rampart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,620—En vertu d'un ordre de vente, daté le 4 mai 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 18 mai 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Sur les lieux, No 41 rue Nord Remparts—
Tout le contenu, meubles, installations, etc., du dit local. Aussi—
Chevaux, buggy, voitures, etc., harnais etc.
Le tout d'après inventaire fait par Charles T. Soniat, notaire, en date du 9 au 29 avril 1891, et enregistré dans la dite succession ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 mai—17 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jean Marie Giéd vs. Mme Madeline Carbo, épouse de Wm L. Hag n, et le dit Wm L. Hagen, son mari, l'autorisant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,751—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial, Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et de toutes les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages lui appartenant, ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans la paroisse de cette ville, dans l'île Delaire, borné par les rues Julie, Camp, Girod et Magazine, désigné comme lot No Un et mesurant, au pied américain, trente-huit pieds de front sur la rue Julie, sur quatre-vingt-seize pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que Mme Madeline Hagen, alors Mme veuve Madeline Plaz, a acquis durant son veuvage par achat de Joseph Cerbibé, d'après un acte fait par devant Andrew Herse, Jr., notaire en cette ville, le 25 octobre 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,
Conditions—Comptant sur les lieux
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 mai—6 13 20 27—3 6 juin

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et Effets mobiliers.
Succession de Joseph Wessing.
No 32,695—Cour Civile de District

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Carondelet—LUNDI 18 mai 1891, à 11 heures A. M. il sera vendu à l'encan, sur les lieux, rein des rues Magasins et Delichat, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. Voorhies, juge de la cour civile de district, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 mai 1891, et rendu dans la succession ci-dessus.

Le tout en un parties les meubles de maison affectés au collatéral d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
7 mai—7 16 à date.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIE
Résidence en briques, à deux étages, avec mansarde,
No 93 rue St-Louis, entre Dauphine et Bourbon.
Brice Sembre vs. Ses Créanciers.
Sur la demande de Syndic pour un partage.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 32,029.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 131 Carondelet—SAMEDI, 13 juin 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 6 mai 1891 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial, Premier District, dans la Première District de cette ville, le SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et de toutes les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages lui appartenant, ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans la paroisse de cette ville, dans l'île Delaire, borné par les rues Julie, Camp, Girod et Magasins, désigné comme lot No Un et mesurant, au pied américain, trente-huit pieds de front sur la rue Julie, sur quatre-vingt-seize pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que Mme Madeline Hagen, alors Mme veuve Madeline Plaz, a acquis durant son veuvage par achat de Joseph Cerbibé, d'après un acte fait par devant Andrew Herse, Jr., notaire en cette ville, le 25 octobre 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,
Conditions—Comptant sur les lieux
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 mai—6 13 20 27—3 6 juin

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.
Succession de Louis Blaser.
No 31,469—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 112 rue Carondelet.—SAMEDI, 23 mai 1891, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 avril 1891, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, savoir—

1° Trois certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les lettres A, B, C, dans le carré 13, borné par les rues Dauphine, Sevrie, Bourgogne et l'avenue Jourdan; les terrains A et B mesurant 25 pieds de façade rue Dauphine, sur une profondeur de 129 pieds 1 pouce 3 lignes entre lignes parallèles. Le terrain C mesure 25 pieds 9 pouces et 7 lignes de façade avenue Jourdan, sur une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage ayant 4 chambres, citerne, etc. Le tout sera vendu à un lot de 75 pieds de front sur 129 pieds de profondeur, plus ou moins, environ.

2° 14 terrains situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les numéros de 14 à 27 inclusivement, dans le carré borné par les rues Sevrie, Bourgogne, Remparts et l'avenue Jourdan, mesurant comme suit: le No 14, 26 pieds 7 pouces 1 ligne de façade avenue Jourdan, sur une profondeur de 150 pieds. Les terrains de 15 à 19 inclusivement, mesurant chacun 26 pieds de façade avenue Jourdan, sur une profondeur de 125 pieds. Le terrain 19 forme le coin de la rue Remparts et l'avenue Jourdan. Les terrains Nos de 20 à 28 inclusivement, mesurant chacun, 25 pieds de façade rue des Remparts sur 125 pieds 3 pouces de profondeur.

Le terrain 26 forme le coin des rues Sevrie et Remparts; et le terrain 27 mesure 26 pieds 7 pouces, 1 ligne de façade rue Sevrie, sur 150 pieds de profondeur. Le tout d'après un plan de Fillé et Murray, architectes et voyers, en date du 4 mars 1868, une copie lithographiée duquel est déposée au bureau de Félix Grima, ancien notaire, le 15 mai 1869.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option du vendeur, le tiers restant payable en 1 an, au bénéfice de crédit portant de 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront toutes les taxes de l'année courante et faisant un dépôt comptant de 10 0/0 pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, sur frais des acquéreurs.
11avril—11 19 25—mai 2 9 16 23

PAR JAS P. GUINAULT.

Maison Double rue Claiborne No 439, près du Marché St-Bernard.
Vente pour effectuer un partage.
Philip Schreder vs Madame M. J. Bailey, épouse séparée de biens.
No 30,964—Division B—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 6 juin 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 17 rue Carondelet, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 23 avril 1891, et signé le 29 avril 1891, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'île Delaire, entre les rues Claiborne, Robertson, Annette et l'avenue St-Bernard mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Claiborne sur 90 pieds 1 pouce de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Ensemble une maison double couverte en ardoises, ayant deux locations, ayant six chambres, une grande galerie derrière, attenant à la cuisine dans laquelle se trouve deux chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Un tiers en payantage comptant, balance 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Le vendeur ne paiera pas l'impôt de l'année courante, ni aucun des impôts arriérés jusqu'au jour de la vente. Le vendeur fera les réparations nécessaires à la toiture et à la cheminée. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Wm. Morgan Gurley, notaire.
5mai—5 16 23 30—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage rue Girod, entre les rues Camp et Magazine, à l'encan.
Succession de John L. Sterry.
No 10,286—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 23 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté et signé le 14 mai 1891, je vendrai à l'encan, au plus offrant et dernier enchérisseur, en cette ville, dans la cour de vente, le terrain et les améliorations sur le dit lot de terre sont connues par le No 1-1 rue Poydras et occupé par la mesure de longueur établi de bitumineux fabriqué de bonne affaires de Samuel E. Cobb.

Les lots Nos 5 et 6 se touchent et mesurent, chacun 18 pieds 10 pouces de face à la rue l'Oy, 42 pieds 5 pouces de largeur et 97 pieds 1 pouce de profondeur de 60 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur les dits lots Nos 5 et 6 sont presque neuves et sont parfaites et sont non inclinées dans la vente des dits lots.

Les magasins ci-dessus et les améliorations sont sujets à des différents droits qui seront payés le 30 septembre 1891. Les montants seront mentionnés au moment de la vente ou avant, sur application de l'acquéreur. Les droits de vente, et le loyer des différentes propriétés sont retenus jusqu'au 1er juillet 1891.

Conditions de la vente—Un tiers en plus comptant, le tiers restant payable en deux ans et deux ans de crédit, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement, le tout payable en billets à ordre garantis par privilèges de vendeur et hypothèque spéciale et toutes clauses usuelles pour les assurances, le bordereau d'assurance, etc.

Les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix de leurs adjudications de toutes les taxes dues et exigibles à la vente et assumeront le paiement de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jules Fortier, notaire, No 102 rue Commune.
6 mai—6 9 16 23 30—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence élégante avec vaste terrain,
No 299 rue Jackson coin Brainard.
A l'encan, à crédit ou comptant.
Succession de Mme Margaret W. McComb, Veuve de Henri T. Bartlett.
No 31,817—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 13 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé dans la susdite affaire, le 21 avril 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété suivante, savoir:

Un certain carré d'île ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et de toutes les droits, voies, servitudes et appartenant, subdivisé en 24 terrains numérés de 1 à 24 inclusivement, dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Avenue Napoléon, les rues Jonathan, ci-devant Lowe; Water et Berlin, et mesurant: mesure américaine, cent dix pieds de front sur la rue Jonathan, sur cent vingt-six pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Les terrains de 1 à 12 inclusivement, mesurant chacun 25 pieds de façade rue Tchoupitoulas sur 125 pieds de profondeur.

Les terrains de 13 à 24 inclusivement, mesurant chacun 25 pieds de façade rue Water, sur des profondeurs variant de 129 pieds, 9 pouces et 4 lignes à 142 pieds et 5 lignes.

N° 1 formant le coin de la rue Water et de l'Avenue Napoléon; et le terrain N° 12, le coin des rues Water et Berlin.

Une maison de résidence No 299 rue Jackson, dans le Quatrième District carré d'Orléans, Jackson, Water, Brainard, Fleurent et Josephine. Le terrain mesure 83 pieds 4 pouces de façade rue Jackson sur 152 pieds de profondeur entre Water et Brainard. La maison a un grand corridor, grand salon, petit salon, plusieurs chambres à coucher, bains, gaz et installation, terrasse à l'arrière. Tout le confort, tous les agréments y sont et constituent une grande famille. La propriété est située dans un des meilleurs quartiers de la ville. Possession et loyer réservés jusqu'au 1er juillet 1891. Des billets pour visiter les lieux doivent s'obtenir des encanteurs.

Conditions — Un tiers en plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste du prix en deux ans de crédit en billets payables à nos bureaux, avec intérêts à 7 pour cent par an à partir du 1er juillet 1891, devant être garantis par hypothèque et le privilège du vendeur, hypothèque spéciale sur le terrain vendu, transfert de la police d'assurance, et droits de hauteur sur la façade de la propriété sur le fleuve.

La terre s'accroit annuellement par de grands dépôts d'alluvions, et quelques parties non d'abord sur le fleuve, il en est qui sont possédé de plus grands avantages, avec les grands privilèges de hauteur qui comme placement de capital vaut mieux que l'argent.

Avec la rivière devant et la rue Tchoupitoulas à l'arrière, la seule rue en ville pavée en pierres carrées de la rue Tchoupitoulas, et la rue Poydras s'avance par un char à cheval et tous deux avec le chemin de fer de ceinture constituant les plus grandes facilités pour le transport des marchandises.

Le seul item de l'un gratuite paiera un bon intérêt sur l'argent placé pour des objets de fabrication comme premiers sites pour grands entrepôts de commerce, débarcadères de bâteaux à vapeur, maconnerie, entrepôts et manufactures nécessaires pour le chemin de fer et de communications par chemin de fer.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant, le quart en deux ans de crédit et le reste en dix ans, au bénéfice de crédit, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, et seront garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur ladite propriété vendue. Les dite ventes de vente seront fermées toutes les clauses usuelles de ces actes relatives "non aliénation," ainsi que tout d'intérêt, hommes d'avocat, etc. L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication le tout des taxes de l'année courante 1891, et fera un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat, comptant, au moment de la vente.

Termes de la vente.—Un tiers en plus comptant, le balance en 1 et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue. Acte de vente renfermant toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera le paiement en sus du montant de son enchère; le paiement de toutes les taxes pour cette année 1891 et déposera dix pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant N. B. Trist, Esq., notaire.
18avril—18 25—mai 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ - COTTAGE
—Dans le—
TROISIÈME DISTRICT,
A L'ENCAN.
Succession de Cécile Polymnie Perrault, veuve de Paul Osborne et épouse défuntée de John D. Fricke.
No 32,235—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 13 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé dans la susdite affaire, le 21 avril 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'île bornée par les rues Harpe, Laperrouse Dorgenois et l'allée Rousseau. Le dit morceau de terre est divisé en deux terrains désignés par les lettres A et B sur un plan de D. E. Seghers, voyer, en date du 21 mars 1891. Les dits terrains se touchent et mesurent ensemble, d'après le dit plan, environ 91 pieds 8 pouces et 2 lignes de façade rue Dorgenois, environ 120 pieds 7 pouces 2 lignes rue Lafayette et 120 pieds 7 pouces 2 lignes sur une ligne s'étendant de la rue Laharpe à la rue Dorgenois, toutes les mesures étant plus ou moins.

Les améliorations comprennent le cottage à un étage, No 276 rue Dorgenois; il a trois chambres, cuisine, etc.; est près du chemin de fer d'Orléans.

Conditions de la vente.—Un tiers en plus comptant, balance 1 an et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant renfermer les stipulations usuelles de 5 pour cent, honoraires d'avocat, en cas de procès, transfert d'assurance, etc. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant J. F. Mounier, notaire.
10 mai—10 16 23 30—juin 6 13

Succession de Oscar Fortier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,954—Division D.—Attendu que Odile Fortier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Oscar Fortier, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
13 mai—13 19 24 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE
—A DE—
Petits Capitalistes
—DANS LE—
CENTRE COMMERCIAL DES PROPRIÉTÉS
A l'encoignure des rues Poydras et Carondelet.
Six magasins et résidences et deux terrains pour bâtir près le marché Paydras.
Toujours occupés par des marchands au détails rapportant de beaux revenus.
A TERME. AU CRÉDIT.
Pour effectuer un partage dans l'affaire de
Mme Stamati Covas et als
VERSUS
G. E. Bertoulin et als.
No 32,251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus, par l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, le 28 avril 1891, et signé le 4 mai 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Poydras, Carondelet, Perdido et Carroll, divisée en 6 lots désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6, sur un plan dressé par Edgar Pilié voyer, en date du 9 mars 1891, et décrits comme suit à savoir:

Le lot No 1 forme l'angle des rues Poydras et Carondelet et mesure 36 pieds 4 pouces de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 60 pieds et face à la rue Carondelet.

Les mêmes dimensions désignées par les Nos 175 et 177 rue Poydras et les Nos 93 rue Carondelet, occupées par F. Bush J. J. Ryan et autres.

Le lot No 2 mesure 16 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Poydras sur une profondeur de 60 pieds. Les améliorations sont composées par le No 179 rue Poydras et occupées par Peter Boehm, comme marchand de pain et.

Le lot No 3 mesure 16 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Poydras la même largeur le fond sur une profondeur de 60 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre sont connues par le No 181 rue Poydras et occupé par la mesure longueur établi de bitumineux fabriqué de bonne affaires de Samuel E. Cobb.

Les lots Nos 5 et 6 se touchent et mesurent, chacun 18 pieds 10 pouces de face à la rue l'Oy, 42 pieds 5 pouces de